



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 39732

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à ses questions écrites n°s 29317 et 29318 du 3 mai 1999, demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de lui préciser l'état actuel de mise en oeuvre du plan U 3 M à propos duquel il avait indiqué qu'un rapport lui serait remis « à la fin de 1999 » et que « le contenu réel et définitif de la structuration de l'appareil d'enseignement supérieur et de recherche dans chacune des régions - et notamment dans la région Ile-de-France - sera connu à la fin de 1999 qui marquera l'achèvement de la négociation des contrats de plan Etat-régions » (J.O., A.N., 1er novembre 1999).

Texte de la réponse

Le plan U 3 M, dont la réalisation s'étalera pour certaines régions sur deux contrats de plan, comporte deux éléments. L'un d'entre eux est prospectif, c'est le schéma de services collectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui sera soumis à l'approbation du Gouvernement au printemps 2000. La seconde concerne la programmation qui relève des contrats de plan Etat-régions, qui connaissent actuellement leurs dernières périodes de négociation. L'un d'entre eux (Poitou-Charentes) est déjà signé, les autres le seront dans les prochaines semaines, lorsque l'accord des collectivités territoriales intéressées aura fait l'objet d'un vote. Les derniers votes sont prévus pour la fin du mois de mars.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39732

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 janvier 2000, page 19

Réponse publiée le : 6 mars 2000, page 1460